



G110-MISE EN PLACE ET GESTION DU DÉDOUANEMENT CENTRALISÉ NATIONAL (DCN)

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Blended

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs des services douane, logistique, import, export, Achats, ADV, compliance, fiscalité, direction, etc.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les principes, les conditions d'accès et le fonctionnement du Dédouanement Centralisé National (DCN),
- Concevoir et mettre en place un schéma de dédouanement centralisé adapté à l'organisation logistique et douanière de leur entreprise,
- Piloter et sécuriser l'exploitation du DCN afin d'optimiser les flux, centraliser les formalités douanières et maîtriser les risques de conformité.



Description

[Programme provisoire](#)

1/ Comprendre les principes et les enjeux du Dédouanement Centralisé National (DCN)

Le cadre réglementaire

- Le DCN dans le Code des douanes de l'Union
- Positionnement du DCN parmi les simplifications douanières
- Distinction entre DCN et Dédouanement Centralisé Communautaire (DCC)

Les fondamentaux du dispositif

- Dissociation des flux physiques et déclaratifs
- Rôle du bureau de déclaration et du bureau de présentation
- Avantages et limites du DCN pour les opérateurs multi-sites

2/ Évaluer l'opportunité et les conditions de mise en place d'un DCN

Conditions d'accès

- Entreprises concernées
- Prérequis organisationnels et douaniers
- Présentation du schéma de dédouanement attendu par l'administration

Analyse préalable des flux





- Identification des flux import/export concernés
- Choix du bureau de déclaration
- Détermination des bureaux et lieux de présentation
- Impacts organisationnels pour les services douane et logistique

3/ Construire son schéma de DCN et sécuriser sa gestion

Élaborer son organisation cible

- Centralisation des formalités douanières
- Gestion des flux multi-sites
- Relations entre l'entreprise, les représentants en douane et les bureaux de douane

Les étapes de mise en œuvre

- Constitution du dossier de demande
- Informations et justificatifs attendus
- Points de vigilance pour l'obtention et l'exploitation du dispositif

Cas pratique

- Analyse d'un schéma logistique d'entreprise
- Identification du bureau de déclaration et des bureaux de présentation
- Construction d'un schéma de DCN adapté aux besoins de l'entreprise

Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Avoir suivi les modules d'Initiation aux techniques douanières et/ou d'Approfondissement des techniques douanières.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.



Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.